



STIF

**Le spécialiste français de la
protection contre les explosions**
page 5

Lancement du FCPI ALTO Innovation 2024 | page 4

Financement de l'innovation | page 8

Nouvelles valorisations des FCPI-FCPR au 30 juin 2024

Les fonds actions et obligataires - OPCVM | page 17

Les infrastructures de transition énergétique | page 21

Au sommaire ■

L'édito | page 3

Actualités d'Eiffel Investment Group | page 4

Lancement du FCPI ALTO Innovation 2024

A la découverte de STIF | page 5

Le spécialiste français de la protection contre les explosions

Financement de l'innovation | page 8

Nouvelles valorisations au 30 juin 2024

Rapports d'activité de la gamme ALTO (FCPI-FCPR)

Les fonds actions et obligataires - OPCVM | page 17

Eiffel NOVA Europe ISR

Eiffel Rendement 2028

Les infrastructures de transition énergétique | page 21

Eiffel Infrastructures Vertes

Le présent document est délivré à titre d'informations des porteurs. Si vous n'êtes plus porteurs des fonds gérés par Eiffel Investment Group et que vous ne souhaitez plus recevoir de courrier postal ou électronique de notre part, vous pouvez en faire la demande par mail, ainsi qu'exercer le cas échéant une demande d'exercice de droits, à l'adresse dpo@eiffel-ig.com ou par courrier (Eiffel Investment Group - DPO - 22 rue de Marignan 75008 Paris).



Fabrice DUMONTEIL
Président d'Eiffel Investment Group

Investissements dans la transition énergétique et l'innovation : des opportunités dans un contexte incertain

A mi-chemin de l'année 2024, les enjeux auxquels les investisseurs restent confrontés sont immenses : instabilité géopolitique, élections clés (notamment aux Etats-Unis en novembre), situation politique inédite en France, déficits publics et direction des taux d'intérêt, pour n'en citer que quelques-uns...

Eiffel Investment Group aborde ces défis avec une stratégie constante et éprouvée, consistant à investir dans des domaines créateurs de valeur sur le long-terme, notamment la transition environnementale et énergétique et l'innovation.

L'obtention récente par Eiffel du Label B Corp est une étape majeure dans ce parcours. Cette certification prestigieuse récompense les entreprises qui respectent des normes élevées de performance sociale et environnementale, de transparence et de responsabilité. Pour Eiffel, cette reconnaissance n'est pas une simple distinction : elle reflète notre engagement de longue date à agir en acteur responsable, au service de la transition vers un modèle économique plus durable. Ce label témoigne de notre capacité à conjuguer performance financière et impact positif sur la société et l'environnement. Il nous incite à redoubler d'efforts pour rester à la pointe de l'innovation durable, notamment à travers nos initiatives en matière de transition énergétique et de financement de l'innovation.

L'entreprise STIF se démarque comme un exemple du potentiel de nos investissements.

Illustration de cette dynamique, nous lançons le FCPI ALTO Innovation 2024, nouveau véhicule d'investissement destiné à soutenir les entreprises innovantes européennes dans des secteurs de croissance tels que les technologies de l'information, les sciences de la vie ou l'industrie innovante. Ce fonds s'appuie sur l'expérience accumulée ces 22 dernières années avec 35 FCPI, dont 28 déjà remboursés aux investisseurs privés. Au-delà de l'incitation fiscale à l'entrée, le fonds participera au soutien de l'innovation en France et en Europe.

Parmi nos financements tournés vers l'innovation, l'entreprise STIF se démarque comme un exemple du potentiel de nos investissements. Spécialisée dans la protection contre les explosions en milieu industriel, cette entreprise française, dont les produits s'imposent sur les marchés internationaux, a vu son chiffre d'affaires bondir de 69 % au premier semestre 2024. Grâce à une innovation continue et à une diversification dans le domaine des systèmes de stockage d'énergie par batterie (BESS), STIF se positionne désormais aussi comme un acteur spécialisé dans le secteur des énergies renouvelables. L'introduction en bourse de la société en 2023, suivie d'une augmentation significative de son cours, témoigne du dynamisme de son activité et de la pertinence de ses choix stratégiques. STIF incarne parfaitement notre vision d'investissements à long terme, axés sur l'innovation.

Notre engagement en faveur de la transition énergétique se renforce également avec le développement continu de nos fonds d'infrastructures vertes, tels qu'Eiffel Infrastructures Vertes, qui contribue à la réduction des émissions de CO2 en finançant des projets d'énergies renouvelables à travers l'Europe. A fin août 2024, ce fonds ouvert aux investisseurs privés a atteint une taille de plus de 130 millions d'euros et a déjà contribué à financer plus de 400 actifs d'infrastructure de transition énergétique. L'année en cours s'annonce encore riche en opportunités dans ce domaine stratégique, où les besoins de financement continuent d'augmenter. La demande croissante en infrastructures de transition énergétique, alimentée par les politiques européennes visant à réduire la dépendance énergétique et à améliorer le mix énergétique, offre un terreau fertile pour les investisseurs. Chez Eiffel, nous jouons un rôle clé en soutenant les développeurs d'infrastructures vertes tout au long du cycle de vie de leurs projets.

Nous n'oublions pas, bien entendu, le rôle essentiel que joue le financement de l'innovation dans la croissance des entreprises.

Notre stratégie de diversification se reflète également dans notre expansion internationale. Après avoir ouvert des bureaux à New York en 2022 et à Abou Dabi en 2023, nous avons consolidé notre présence en Europe en 2024 avec l'ouverture de nouveaux bureaux de représentation en Italie et en Pologne. Cette expansion vise à capter des opportunités d'investissement attractives sur ces marchés en pleine croissance, tout en accompagnant le développement international des entreprises dans lesquelles nous investissons. Par ailleurs, notre collaboration avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) marque un tournant important dans notre engagement en Europe de l'Est, avec des projets concrets visant à accélérer les investissements dans la transition énergétique dans cette région.

Nous n'oublions pas, bien entendu, le rôle essentiel que joue le financement de l'innovation dans la croissance des entreprises. Les récents rapports de valorisation de la gamme ALTO, au 30 juin 2024, reflètent des performances en retrait dans un contexte marqué par des ajustements significatifs sur les petites et moyennes capitalisations. Si les valorisations boursières de certaines PME ont souffert, notamment de la hausse des taux d'intérêt, d'autres, comme Bilendi ou Tagmaster, continuent de démontrer leur résilience et leur capacité à générer de la valeur sur le long-terme.

Notre premier fonds obligataire à échéance accessible aux investisseurs privés, Eiffel Rendement 2028, est un autre exemple de notre approche innovante. Lancé en 2023, il a dépassé les 100 millions d'euros d'encours et continuer d'offrir un niveau de rendement attractif. Ce fonds illustre notre capacité à proposer des solutions de rendement adaptées aux attentes des investisseurs privés, tout en maintenant un engagement fort en matière de critères ESG.

En conclusion, malgré les incertitudes qui persistent sur les marchés financiers et la conjoncture macroéconomique, Eiffel Investment Group aborde les mois qui viennent avec confiance et pragmatisme. Notre engagement envers nos investisseurs reste inébranlable : nous continuerons à leur offrir des solutions d'investissement innovantes, performantes, diversifiées et à fort impact environnemental et social, tout en assurant une gestion rigoureuse des risques. Nous remercions chaleureusement nos investisseurs pour leur confiance continue, et nous restons déterminés à bâtir, avec eux, un avenir durable et prospère.

Fabrice Dumonteil,

Rédigé le 2 septembre 2024



Juillet 2024 - Eiffel Investment Group, acteur clé du financement de la transition énergétique et de l'investissement à impact en Europe, obtient le label B Corp. Cette reconnaissance internationale atteste de l'engagement de l'entreprise à respecter les normes les plus élevées en matière de performance sociale et environnementale, de transparence et de responsabilité. Le label B Corp est accordé aux entreprises qui répondent à des critères rigoureux d'impact social et environnemental. Eiffel Investment Group a été évalué sur la base de sa gouvernance, de ses pratiques en matière de ressources humaines, de son impact environnemental et de son engagement sociétal.



Juillet 2024 - Eiffel participe à la levée de fonds de l'entreprise iSYBUY. Ce spécialiste de la digitalisation des achats des entreprises de taille intermédiaire (ETI), annonce avoir finalisé une levée de fonds de 10 millions d'euros. Cette opération est menée par Eiffel Investment Group et SWEN Capital Partners qui rejoignent le tour de table d'iSYBUY aux côtés des investisseurs historiques dont IRDI et PROBTP. Les fonds levés vont permettre à la société de déployer un ambitieux plan de recrutement et contribuer à l'accélération de sa croissance en France et à l'international.



Juin 2024 - Eiffel publie son rapport d'impact de l'année 2023. Ce rapport illustre les avancées significatives d'Eiffel en matière d'impact et ESG, confirmant pour la première fois que des pratiques ESG bien menées peuvent être un catalyseur de performance financière. L'année 2023 fut marquée par un dynamisme fort : Eiffel a investi près de 2 milliards d'euros dans plus de 100 entreprises et projets, avec une orientation durable et impact très marquée et concrète.



Mars/avril 2024 - Eiffel poursuit son développement international en ouvrant ses bureaux en Italie et en Pologne. En ouvrant un bureau de représentation à Milan, Eiffel renforce sa présence locale en vue de soutenir les PME et ETI italiennes dans leur stratégie de croissance et de participer à l'accélération de la transition énergétique du pays. Eiffel augmente également son engagement envers la transition énergétique en Europe de l'Est grâce à son nouveau bureau de Varsovie et annonce un accord de coopération emblématique avec la BERD pour accélérer les investissements dans la région.



Septembre 2024 - Eiffel Investment Group annonce le lancement du nouveau FCPI ALTO Innovation 2024 qui s'appuie sur une expertise de gestion acquise depuis plus de 22 ans. L'équipe dispose d'une solide expérience avec une gamme de 36 FCPI lancés depuis 2001 dont 28 déjà remboursés aux investisseurs.

ALTO Innovation 2024 investira majoritairement (95% minimum) dans des entreprises innovantes européennes dans des secteurs de croissance : technologies de l'information, télécommunications, électronique, sciences de la vie et autres secteurs plus traditionnels.

L'année de la souscription, les investisseurs peuvent bénéficier d'une réduction IR-PME de 17,1%* en contrepartie d'un risque de perte en capital.

* Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur et est susceptible d'être modifié postérieurement à la date d'édition du présent document (31/08/2024). Les avantages fiscaux sont acquis sous condition de conservation des parts **pendant 5 ans minimum**. Toutefois, la durée de blocage des avoirs prévue dans le règlement du fonds est de 7 ans minimum (soit jusqu'au 01/01/2032 minimum) et jusqu'à 9 ans (soit jusqu'au 01/01/2034), sauf cas de rachat anticipé prévus par le règlement du fonds (décès, invalidité, licenciement).

Eiffel Investment Group est un gérant d'actifs indépendant, spécialiste du financement des entreprises

Eiffel Investment Group s'engage à long terme aux côtés des entreprises pour financer leur croissance à travers quatre stratégies : la dette privée, les infrastructures de la transition énergétique, le private equity et les actions et crédits cotés. Adossé au groupe Impala de l'entrepreneur Jacques Veyrat, Eiffel cultive une forte expertise industrielle, en particulier dans le domaine de la transition énergétique, mais aussi dans la santé, l'agroalimentaire, le numérique... Eiffel Investment Group travaille au service de grands investisseurs institutionnels et d'épargnants. Avec une équipe d'environ 100 collaborateurs, le groupe totalise plus de 6,5 milliards d'euros d'encours sous gestion et d'engagements (données au 30 juin 2024).

www.eiffel-ig.com



À la découverte de **STIF** ■

Le spécialiste français de la protection contre les explosions



À la découverte de STIF ■

Investissement des FCPI depuis décembre 2023

Le spécialiste français de la protection contre les explosions

Fondé en 1984, le Groupe STIF est un acteur industriel français spécialisé dans la conception, la fabrication et la commercialisation de matériels industriels innovants destinés à des marchés de niche. Historiquement positionné sur les équipements de manutention pour les produits en vrac, tels que les godets d'élevateurs, les sangles élévatrices et les raccords à compression, le Groupe familial s'est diversifié ces dix dernières années en se développant dans le domaine de la protection passive contre les risques d'explosions de poussières industrielles, et depuis 2022 dans l'activité de la protection contre les risques d'explosion des systèmes de stockage d'énergie par batterie (BESS).



Fort de 189 collaborateurs, de gammes de produits référencées et reconnues à l'échelle internationale, de trois usines réparties entre la France et l'Asie, et bientôt aux Etats-Unis, le Groupe vise une place de leader dans ce secteur directement lié au marché des énergies renouvelables.

Ce groupe industriel familial a réalisé son introduction en bourse en décembre 2023 en réalisant une levée de fonds d'une dizaine de millions d'euros pour financer sa croissance. Cette levée de fonds s'est effectuée sur la base d'un chiffre d'affaires de 31 millions d'euros et d'un résultat d'exploitation de 2,6 millions d'euros au titre de l'exercice 2022. Le prix par action de 6,5€ représentait une capitalisation boursière de 33 millions d'euros au moment de l'introduction en bourse.

En juillet 2024, STIF a communiqué des résultats semestriels en croissance avec un chiffre d'affaires en hausse de 69% à 27,7 millions d'euros pour le premier semestre 2024. A horizon 2027, STIF rappelle son ambition de chiffre d'affaires de l'ordre de 80 millions d'euros et sa confiance dans l'atteinte de celui-ci. Les ventes de produits contre les explosions en milieu industriel continuent de profiter du rayonnement international du Groupe et de sa politique d'innovation régulière.

Au 30 août 2024, le cours d'ouverture s'établit à 17,9€ soit une capitalisation boursière de 91 millions d'euros environ. Le cours de l'action de la société a ainsi été multiplié par près de 2,6 fois depuis l'introduction en bourse. Ce parcours peut s'expliquer par un management de qualité, la valorisation retenue pour la mise en bourse, la maîtrise du montant de la levée de fonds, et par une série de publications positives depuis la première cotation : signature d'un contrat de 10 millions d'euros avec TESLA, accélération des ventes de 14% en 2023, augmentation de l'EBITDA de 37% en 2023, croissance des ventes au premier semestre 2024 etc.



« Après 40 ans d'existence, STIF entame aujourd'hui un nouveau cycle de croissance forte avec sa nouvelle gamme de produits dédiés aux protections contre les explosions des BESS (Battery Energy Storage System), pour le stockage des énergies renouvelables. Le nombre d'installations est appelé à croître de manière exponentielle dans les prochaines années, avec des capacités multipliées par 5 d'ici 2030 (McKinsey – Août 2023).

Fort d'une expertise internationalement reconnue dans la fabrication de panneaux anti-explosion contre les poussières, le Groupe entend s'implanter durablement sur ce marché connexe. Plusieurs référencements auprès de constructeurs de BESS de premier plan ont déjà été obtenus. Ils contribueront à la croissance de notre chiffre d'affaires avec l'ambition d'atteindre 80 millions d'euros à horizon 2027.

Nous avons de fortes ambitions et sommes très heureux de solliciter les marchés boursiers pour accompagner le fort développement de notre groupe. J'espère que notre projet retiendra votre attention et que nous pourrons vous compter parmi nos futurs actionnaires, pour l'émergence d'un expert mondial dans la protection contre les explosions en milieu industriel et dans les énergies renouvelables. »

José Burgos – Président Directeur Général de STIF

Les fonds gérés par Eiffel Investment Group détiennent 6,01% du capital de la société au 02/09/2024.

À la découverte de STIF ■

Investissement des FCPI depuis décembre 2023

Le nouveau marché du « BESS »

Un Battery Energy Storage System (BESS), traduit en français par « Système de Stockage d'Énergie par Batterie », est une technologie qui utilise des batteries rechargeables pour stocker de l'électricité intermittente produites par des fermes solaires ou éoliennes et la libérer en fonction des besoins. Le BESS joue un rôle clé permettant le stockage de l'électricité produite par les énergies renouvelables comme le solaire et l'éolien. Le BESS permet également une meilleure gestion des réseaux électriques, en particulier dans le contexte de l'intégration des énergies renouvelables, la stabilisation du réseau et la gestion de la demande.

Le BESS peut stocker l'électricité excédentaire produite pendant les périodes de faible demande ou de forte production d'énergie renouvelable. Plus tard, pendant les périodes de forte demande ou de faible disponibilité des énergies renouvelables, l'énergie stockée peut être déchargée dans le réseau pour contribuer à la satisfaction de la demande en électricité ou pour stabiliser l'alimentation électrique.

Les BESS peuvent faire l'objet d'un emballage thermique à l'origine d'une explosion et d'un incendie. Les équipements de protections contre les explosions de STIF, sous la marque Vigilex Energy, permettent d'éviter la propagation d'une explosion et de l'incendie.



1984
Créateur de
STIF

189
Collaborateurs

78%
Part du chiffre d'affaires
2023 à l'international

Source: STIF





Financement de l'innovation ■

Valorisations au 30 juin 2024
Rapports d'activité de la gamme ALTO (FCPI-FCPR)

Les valorisations de la gamme ALTO

Au 30 juin 2024



Franck HALLEY
Directeur Private
Equity Innovation



**François-Xavier
DURAND-MILLE**
Gérant



Julie PARAY
Gérante

Rédigé le 2 septembre 2024.

Dans un environnement européen sans dynamique boursière pour les PME, le premier semestre 2024 s'est inscrit dans la continuité des semestres précédents. Non seulement, les principaux pays composant l'univers d'investissement des FCPI de la gamme ALTO ont évolué d'une manière disparate mais le contraste de l'évolution des indices des large cap comparés à ceux des small cap est resté, partout en Europe, défavorable à ces dernières. A titre d'illustration, l'indice européen MSCI Europe Large Cap progresse de 9,8%* alors que l'indice européen MSCI Europe Small Cap augmente de 5%*. En Italie, le contraste est plus marqué avec près de 9,8% de différence entre l'évolution des large et des small (+12,4%* vs +2,6%*), le constat est similaire en Allemagne et dans les pays nordiques (des écarts de respectivement 6,9%* et 6,1%*). La progression de 10,9% de l'indice MSCI Nordic Small Cap se démarque positivement toutefois. En France, le semestre a été marqué par les événements politiques qui ont engendré une incertitude se traduisant par un ralentissement des indices boursiers : le CAC 40 a progressé de 1,2%* alors que le CAC small est en recul de 6,2%* sur la période.

Ces observations de marché se reflètent dans la valorisation des FCPI de la gamme ALTO au 30 juin 2024. L'actif composé de PME innovantes européennes étant majoritairement investi dans des sociétés françaises, les fonds totalement investis ont été davantage sensibles à l'évolution des cours et de la liquidité des titres que les fonds en cours de déploiement. La période demeure cependant propice à l'émergence d'OPA (à l'instar de l'OPA sur Osmozis, SHS Viveon et Smartspace Software sur le semestre ou sur Eurobio Scientific cet été) et à des conditions d'investissement favorables. L'univers européen des FCPI de la gamme ALTO est un atout de diversification des risques géographiques. Dans ce contexte, l'équipe de gestion, forte de son expérience de plus de deux décennies et de situations historiques comparables, poursuit la liquidation des fonds les plus courts et travaille à la diversification de nouvelles prises de participations en Europe.

* Sources : Bloomberg, données au 30/06/2024. Index large cap (CAC 40 Net Total Return Index, MSCI Nordic Countries Large Cap, FTSE 100 Net Tax Index, MSCI Europe Large Cap Net Return, FTSE MIB Net Total Return Index, Deutsche Boerse AG German Stock, Msci Switzerland). Index small cap (CAC Small Cap Net Return, CAC Mid & Small Net Return Index, MSCI Nordic Small Cap Net Total return, FTSE Small Capitalisation Index, MSCI Europe Small Cap Net TR E, FTSE Italia Small Cap Net Tax, SDAX Net Return, Msci Switzerland small cap).

| Année de création | Fonds | ISIN | Avantage fiscal ¹ | Nominal | Montant total remboursé ² | VL 30/06/2024 | Évolution VL depuis l'origine ³ |
|-------------------|--|--------------|------------------------------|---------|--------------------------------------|----------------|--|
| 2016 | FCPI - Fortune Europe 2016/2017 | FR0013065265 | 50% | 100 € | 50 € | 63,94€ | + 13,94% |
| 2017 | FCPI - InnovALTO 2017/2018 | FR0013265451 | 18% | 100 € | - | 81,62€ | - 18,38% |
| 2019 | FCPI - ALTO Innovation 2019 | FR0013433380 | 18% | 100 € | - | 72,83€ | - 27,17% |
| 2020 | FCPI - ALTO Innovation 2020 | FR0013520012 | 22% | 100 € | - | 73,30€ | - 26,70% |
| 2021 | FCPI - ALTO Innovation 2021 | FR00140044F8 | 22% | 100 € | - | 88,68€ | - 11,32% |
| 2022 | FCPI - ALTO Innovation 2022 | FR001400AMK3 | 22% | 100 € | - | 97,22€ | - 2,78% |
| 2023 | FCPI - ALTO Innovation 2023 | FR00140015D8 | 22% | 100 € | - | 99,98€ | NA |
| 2018 | FCPR ALTO Avenir (Part A) | FR0013321882 | - | 100 € | - | 107,95€ | + 7,95% |
| 2018 | FCPR ALTO Avenir (Part I) | FR0013321890 | - | 100 € | - | 112,67€ | + 12,67% |

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

¹ Réduction IR/ISF obtenue l'année de souscription. L'avantage fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur, du respect par le fonds de certaines règles d'investissement ainsi que de la durée de conservation des parts. Le traitement fiscal est susceptible d'être modifié ultérieurement.

² Montant total par part des distributions partielles intervenues pendant la vie des fonds.

³ Hors avantage fiscal, prélèvements sociaux et droits d'entrée. Après intégration des distributions partielles le cas échéant.

Historique de la gamme ALTO

Une expérience de 22 ans avec 29 FCPI-FCPR totalement remboursés

L'équipe d'investissement de la gamme ALTO effectue régulièrement des remboursements aux investisseurs. Cela démontre ainsi sa capacité et sa régularité à rembourser les fonds dans de bonnes conditions.

| Année de création | Fonds | ISIN | Avantage fiscal ¹ | Date de liquidation | Performance finale ² |
|-------------------|------------------------------------|--------------|------------------------------|---------------------|---------------------------------|
| 2002 | FCPR - Microcaps ALTO | FR0010056085 | - | 20/09/2009 | + 49,42% |
| 2001 | FCPI - ALTO Innovation | FR0007065990 | 25% | 30/09/2009 | + 51,90% |
| 2002 | FCPI - ALTO Innovation 2 | FR0007073572 | 25% | 21/11/2012 | + 37,00% |
| 2004 | FCPI - ALTO Innovation 3 | FR0010073205 | 25% | 29/11/2013 | - 8,51% |
| 2005 | FCPI - ALTO Innovation 4 | FR0010204099 | 25% | 06/04/2016 | - 5,33% |
| 2006 | FCPI - ALTO Innovation 5 | FR0010320291 | 25% | 02/12/2016 | + 4,43% |
| 2007 | FCPI - ALTO Innovation 6 | FR0010478750 | 25% | 09/10/2017 | + 46,11% |
| 2007 | FCPI Innovation Durable | FR0010478784 | 25% | 28/11/2014 | + 53,62% |
| 2008 | FCPI Fortune ALTO | FR0010593566 | 42,5% | 15/06/2020 | - 21,73% |
| 2008 | FCPI - ALTO Innovation 7 | FR0010634170 | 25% | 31/12/2018 | + 68,59% |
| 2008 | FCPI Innovation Durable 2 | FR0010650085 | 25% | 31/12/2018 | + 22,69% |
| 2009 | FCPI - Fortune ALTO Innovation 2 | FR0010685941 | 42,5% | 15/09/2020 | 0% |
| 2009 | FCPI - ALTO Innovation 8 | FR0010775775 | 25% | 30/11/2017 | + 26,00% |
| 2009 | FCPI Europe ALTO | FR0010784215 | 25% | 31/12/2018 | + 74,33% |
| 2009 | FCPI Innovation Durable 3 | FR0010781336 | 25% | 31/12/2018 | + 26,86% |
| 2010 | FCPI - ALTO Innovation 9 | FR0010914994 | 25% | 31/12/2018 | + 84,39% |
| 2010 | FCPI Europe ALTO 2 | FR0010920835 | 25% | 31/12/2018 | + 90,82% |
| 2011 | FCPI Fortune ALTO Innovation 3 | FR0011013614 | 40% | 31/12/2019 | + 52,31% |
| 2011 | FCPI Europe ALTO Innovation | FR0011076652 | 22% | 31/12/2018 | + 56,91% |
| 2011 | FCPI - ALTO Innovation 10 | FR0011076645 | 22% | 15/05/2020 | + 43,17% |
| 2012 | FCPI Fortune ALTO 2012 | FR0011201623 | 50% | 31/12/2019 | + 33,33% |
| 2012 | FCPI - Europe Leaders | FR0011291681 | 18% | 14/09/2020 | + 35,75% |
| 2012 | FCPI - ALTO Innovation 2012 | FR0011283241 | 18% | 15/09/2020 | + 25,39% |
| 2013 | FCPI - Fortune Europe 2013 | FR0011414432 | 50% | 29/12/2020 | + 20,68% |
| 2013 | FCPI - Europe ALTO Innovation 2013 | FR0011533215 | 18% | 15/03/2021 | - 15,10% |
| 2014 | FCPI - Fortune Europe 2014 | FR0011708148 | 50% | 28/07/2021 | + 23,01% |
| 2014 | FCPI Objectif Europe | FR0012034833 | 18% | 15/03/2022 | + 42,40% |
| 2015 | FCPI Fortune Europe 2015 | FR0012371383 | 50% | 31/03/2023 | + 39,32% |
| 2015 | FCPI - InnovALTO 2015 | FR0012847242 | 18% | 20/07/2023 | + 20,00% |

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

¹ Réduction IR/ISF obtenue l'année de souscription. L'avantage fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur, du respect par le fonds de certaines règles d'investissement ainsi que de la durée de conservation des parts. Le traitement fiscal est susceptible d'être modifié ultérieurement.

² Hors avantage fiscal, prélèvements sociaux et droits d'entrée.

FCPI Fortune Europe 2016-2017

Rapport d'activité au 30 juin 2024

Fonds en préliquidation

Depuis son entrée en préliquidation le 1^{er} janvier 2023, le FCPI Fortune Europe 2016-2017 poursuit la période de cession de son portefeuille d'entreprises innovantes. Il compte 27 entreprises innovantes en portefeuille au 30 juin 2024 ce qui représente 27% de l'actif du fonds. Au cours du premier semestre 2024, la légère baisse de la valeur liquidative s'explique notamment par l'évolution de la valorisation des participations telles que Doxee (logiciel), Maps Group (logiciel) et Eurobio Scientific (santé).

Zoom sur Bilendi

Bilendi, l'un des leaders européens des technologies et des données pour les études, a publié un chiffre d'affaires en croissance de 3,6% à 30,6 millions d'euros au titre du premier semestre de son exercice 2024. Les ventes internationales représentent désormais 77% du chiffre d'affaires, elles sont en croissance de 3,3% sur la période. La société poursuit ses investissements dans l'intelligence artificielle (IA) et vise des études de marché entièrement automatisées à terme avec l'utilisation de BARI, outil d'IA développé en interne. Enfin, Bilendi a réaffirmé son objectif d'atteindre 100 millions d'euros de chiffre d'affaires avec 20 à 25 millions d'euros d'EBITDA à l'horizon 2026.

Principales participations innovantes

| | | |
|---------------------------|--------------------------|--------|
| BILENDI | Internet | France |
| CRÈME DE LA CRÈME | Services aux entreprises | France |
| EUROBIO SCIENTIFIC | Santé | France |
| MAPS GROUP | Logiciel | Italie |
| SIDETRADE | Logiciel | France |

ISIN

Valeur d'origine

Montant total remboursé

Valeur liquidative 30/06/2024

Variation / Origine

FR0013065265

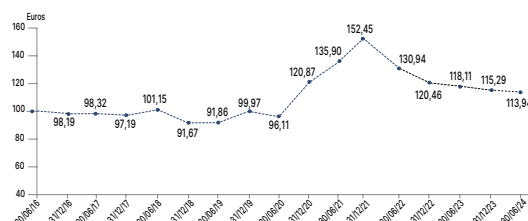
100 € (15/06/2016)

50 €

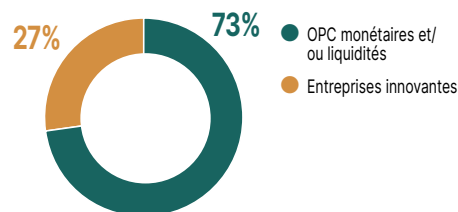
63,94 €

+ 13,94%

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 30/06/2024 (hors réduction d'impôt) :



Composition estimée de l'actif au 30/06/2024 (valeur de marché)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.



FCPI InnovALTO 2017-2018

Rapport d'activité au 30 juin 2024

Le FCPI InnovALTO 2017-2018 entrera en préliquidation le 1^{er} janvier 2025 (voir le communiqué ci-dessous). Son portefeuille compte 22 entreprises innovantes au 30 juin 2024 et représente 42% de l'actif du fonds. Au cours du premier semestre 2024, la baisse de la valeur liquidative s'explique principalement par l'évolution de la valorisation des participations telles que Valbiotis (santé), Exasol (logiciel) et Maps Group (logiciel).

ISIN

Valeur d'origine

Montant total remboursé

Valeur liquidative 30/06/2024

Variation / Origine

FR0013265451

100 € (31/12/2017)

-

81,62 €

- 18,38%

Zoom sur Exasol

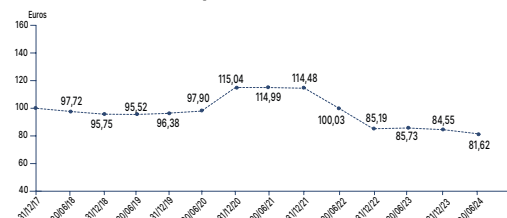
Exasol est une société technologique allemande qui a développé un logiciel d'analyse de base de données qui est vendu à des clients grands comptes à travers le monde.

En mai, Exasol a annoncé une croissance de 5,7% de ses revenus en 2023 à 35,1 millions d'euros et un excédent brut d'exploitation ajusté à -5,4 millions d'euros contre -13,4 millions d'euros en 2022. En parallèle, la société a indiqué qu'elle avait enregistré une croissance de son revenu récurrent au 1^{er} trimestre 2024 de 16% par rapport à la même période 1 an plus tôt et un excédent brut d'exploitation positif sur les trois premiers mois de l'année. Exasol a également confirmé ses perspectives de croissance de 10-15% et de rentabilité pour 2024.

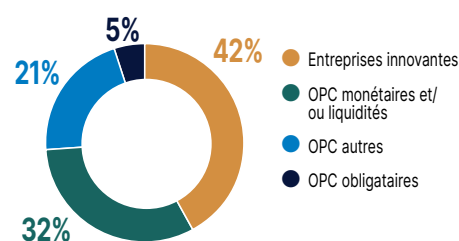
Principales participations innovantes

| | | |
|------------|----------------------------|----------|
| ATON | Transition énergétique | Italie |
| MAPS GROUP | Logiciel | Italie |
| PLANITY | Logiciel | France |
| TAGMASTER | Technologies | Suède |
| WOLFTANK | Applications industrielles | Autriche |

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 30/06/2024 (hors réduction d'impôt) :



Composition estimée de l'actif au 30/06/2024 (valeur de marché)



Communiqué aux porteurs de parts du FCPI InnovALTO 2017-2018

Le FCPI InnovALTO 2017-2018 a été agréé le 4 juillet 2017, pour une durée de 7,5 ans à compter de sa constitution, le 31 octobre 2017, et sa durée est prorogeable 2 ans au total, par périodes successives d'un an sur proposition de la Société de Gestion.

Nous nous approchons donc de la fin de vie du FCPI, au terme de laquelle l'intégralité des sommes disponibles revenant aux porteurs de parts sera distribuée au prorata de leurs droits dans l'actif du FCPI.

Préalablement à cette ou ces distributions, le FCPI doit préparer et organiser la cession de ses actifs pendant une période appelée préliquidation, qui débutera, pour le FCPI InnovALTO 2017-2018, le 1^{er} janvier 2025.

Au cours de la période de préliquidation, le FCPI bénéficie de modalités particulières de fonctionnement en vue de faciliter la cession des actifs du portefeuille. Notamment, le FCPI n'est plus tenu de respecter le quota d'investissement défini à l'article L 214-30 du code de monétaire et financier. En contrepartie, la réglementation contraint le FCPI à distribuer l'essentiel de ses actifs quelque temps à compter de leur cession.

Afin d'assurer la liquidation des investissements résiduels en portefeuille, nous souhaitons également vous informer par ce communiqué de la prorogation d'un an supplémentaire de la durée de vie du FCPI InnovALTO 2017-2018, soit jusqu'au 30 avril 2026. Nous vous rappelons également par ce communiqué que, conformément au prospectus du FCPI, le rachat des parts n'est pas possible pendant la période de prorogation de sa durée de vie.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

FCPI ALTO Innovation 2019

Rapport d'activité au 30 juin 2024

Le FCPI ALTO Innovation 2019 a finalisé la constitution de son portefeuille d'entreprises innovantes en juin 2023. Il compte 25 entreprises en portefeuille au 30 juin 2024 qui représentent 66% de l'actif du fonds. Au cours du premier semestre 2024, la baisse de la valeur liquidative s'explique principalement par l'évolution de la valorisation des participations telles que Lumenradio (technologies), Valbiotis (santé) et Maps Group (logiciel).

ISIN

Valeur d'origine

Montant total remboursé

Valeur liquidative 30/06/2024

Variation / Origine

FR0013433380

100 € (31/12/2019)

-

72,83 €

- 27,17%

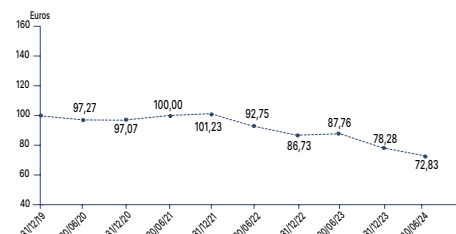
Zoom sur Lumenradio

Lumenradio est une PME suédoise. Elle a développé une technologie brevetée qui permet l'interconnexion sans faille des objets connectés. Grâce à un modèle prédictif, elle garantit et fiabilise la transmission sans fil des données entre les équipements connectés dans un environnement complexe type salle de concert avec une forte affluence, souterrains, etc. La société a publié un chiffre d'affaires à 252,5 millions de SEK sur l'exercice 2023, en croissance de +26,4% par rapport à 2022. Le premier semestre 2024 recule de -13,3% à 110,5 millions de SEK comparé à l'an passé, traduisant l'impact des grèves des scénaristes et comédiens à Hollywood sur l'activité de la société.

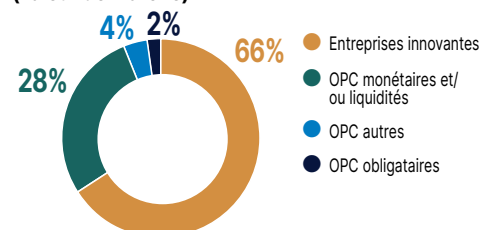
Principales participations innovantes

| | | |
|--------------|------------------------|--------|
| ENTECH | Transition énergétique | France |
| LUMENRADIO | Technologies | Suède |
| OPENDATASOFT | Logiciel | France |
| PLANITY | Logiciel | France |
| YES WE HACK | Logiciel | France |

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 30/06/2024 (hors réduction d'impôt) :



Composition estimée de l'actif au 30/06/2024 (valeur de marché)



FCPI ALTO Innovation 2020

Rapport d'activité au 30 juin 2024

Le FCPI ALTO Innovation 2020 a finalisé sa période d'investissement en juin 2024. Il compte 29 entreprises en portefeuille au 30 juin 2024. Au cours du premier semestre 2024, ce FCPI a investi dans des entreprises innovantes telles que Ceotronics, Cloudia et Hoffmann Green pour atteindre un ratio d'investissement de 98%. Au cours du premier semestre 2024, la baisse de la valeur liquidative s'explique notamment par l'évolution de la valorisation des participations telles que Lumenradio (technologies), Valbiotis (santé) et Hunyvers (loisirs).

ISIN

Valeur d'origine

Montant total remboursé

Valeur liquidative 30/06/2024

Variation / Origine

FR0013520012

100 € (31/12/2020)

-

73,30 €

- 26,70%

Zoom sur CloudIA Research

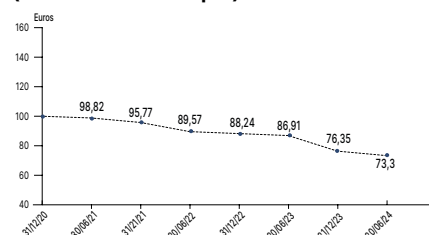
CloudIA Research est une société italienne qui vend, implémente et personnalise la suite logiciels Microsoft Dynamics 365 pour ses clients en l'interconnectant avec leur système informatique. En analysant leurs besoins, CloudIA est capable de proposer une suite d'applications logicielles adaptée à leurs projets. En forte croissance sur les derniers exercices, CloudIA a l'ambition de renforcer ses équipes, étendre son empreinte à l'international et conjuguer sa croissance organique à de la croissance externe via des acquisitions de sociétés technologiques spécialisées sur ce segment.

CloudIA a généré 6 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023, en croissance de +39% par rapport à l'exercice précédent.

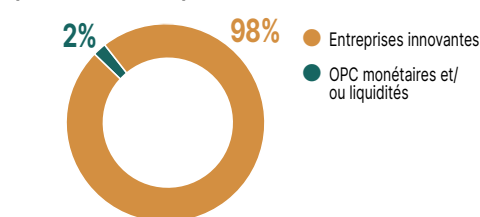
Principales participations innovantes

| | | |
|------------------|----------------------------|--------|
| CLOUDIA RESEARCH | Services aux entreprises | Italie |
| LUMENRADIO | Technologies | Suède |
| PLANITY | Logiciel | France |
| STIF | Applications industrielles | France |
| YES WE HACK | Logiciel | France |

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 30/06/2024 (hors réduction d'impôt) :



Composition estimée de l'actif au 30/06/2024 (valeur de marché)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

FCPI ALTO Innovation 2021

Rapport d'activité au 30 juin 2024

Le FCPI ALTO Innovation 2021 poursuit sa phase d'investissement qui se terminera en juin 2025. Il compte 23 entreprises en portefeuille au 30 juin 2024. Au cours du premier semestre 2024, ce FCPI a investi dans des entreprises innovantes telles que Ceotronics (électronique), Circle (logiciel) et Isybuy (logiciel) pour atteindre un ratio d'investissement de 58%. Au cours du premier semestre 2024, la baisse de la valeur liquidative s'explique principalement par l'évolution de la valorisation des participations telles que Lumenradio (technologies), Valbiotis (santé) et Hunyvers (loisirs).

Zoom sur Stif

Le spécialiste de la protection contre les explosifs a publié un chiffre d'affaires de 27,7 millions d'euros, en croissance de 69%, au titre du premier semestre de son exercice 2024. Cette évolution reflète la dynamique commerciale, notamment sur le segment du BESS (Battery Energy Storage System) avec 11 millions d'euros de revenus sur ce segment sur la période alors qu'elle n'existait pas au premier semestre 2023. La société a confirmé un volume d'affaires total attendu sur l'exercice 2024 de 13 millions d'euros avec Tesla. A l'horizon 2027, Stif ambitionne de réaliser un chiffre d'affaires de l'ordre de 80 millions d'euros.

Principales participations innovantes

| | | |
|----------------|----------------------------|--------|
| HOFFMANN GREEN | BTP | France |
| ISYBUY | Logiciel | France |
| KAROS | Logiciel | France |
| LUMENRADIO | Technologies | Suède |
| STIF | Applications industrielles | France |

ISIN

Valeur d'origine

Montant total remboursé

Valeur liquidative 30/06/2024

Variation / Origine

FR00140044F8

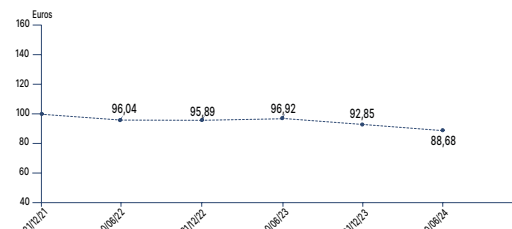
100 € (31/12/2021)

-

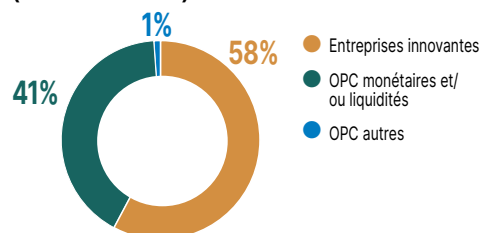
88,68 €

- 11,32%

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 30/06/2024 (hors réduction d'impôt) :



Composition estimée de l'actif au 30/06/2024 (valeur de marché)



FCPI ALTO Innovation 2022

Rapport d'activité au 30 juin 2024

Le FCPI ALTO Innovation 2022 poursuit sa phase d'investissement qui se terminera en juin 2026. Il compte 13 entreprises en portefeuille au 30 juin 2024. Au cours du premier semestre 2024, ce FCPI a investi dans des entreprises innovantes telles que Ceotronics (électronique), Hoffmann Green (BTP) et Largo (biens de consommation) pour atteindre un ratio d'investissement de 27%. Au cours du premier semestre 2024, la légère hausse de la valeur liquidative s'explique notamment par l'évolution de la valorisation des participations telles que Circle (logiciel) et Mon courtier énergie (services).

Zoom sur Isybuy

Isybuy est un spécialiste de la numérisation des achats des entreprises de taille intermédiaire. La solution logicielle d'Isybuy permet notamment de centraliser, automatiser et optimiser les différentes étapes du cycle d'achat.

La société a annoncé début juillet la finalisation d'une levée de fonds de 10 millions d'euros à laquelle des fonds gérés par Eiffel ont participé. Cette opération devrait notamment permettre à la société de doubler la taille de son équipe pour atteindre 60 collaborateurs et d'accélérer sa croissance à l'international.

Principales participations innovantes

| | | |
|----------------|--------------|--------|
| CIRCLE | Logiciel | Italie |
| HOFFMANN GREEN | BTP | France |
| ISYBUY | Logiciel | France |
| LARGO | Technologies | France |
| MOMENT | Technologies | France |

ISIN

Valeur d'origine

Montant total remboursé

Valeur liquidative 30/06/2024

Variation / Origine

FR001400AMK3

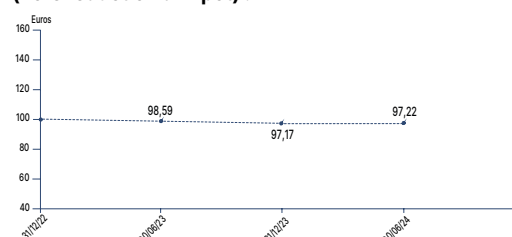
100 € (31/12/2022)

-

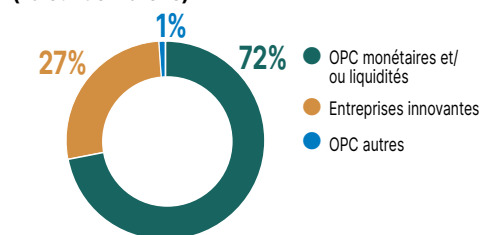
97,22 €

- 2,78%

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 30/06/2024 (hors réduction d'impôt) :



Composition estimée de l'actif au 30/06/2024 (valeur de marché)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

FCPI ALTO Innovation 2023

Rapport d'activité au 30 juin 2024

Lancé en 2023, le FCPI ALTO Innovation 2023 sera investi à hauteur de 88% minimum dans des entreprises innovantes européennes dans des secteurs de croissance. Actuellement en phase d'investissement, il a amorcé la constitution de son portefeuille d'entreprises innovantes et compte 4 entreprises au 30 juin 2024. Au cours du premier semestre 2024, ce FCPI a investi dans des entreprises telles que Ceotronics (électronique) et Planity (logiciel) pour atteindre un ratio d'investissement de 7%.

ISIN

Valeur d'origine

Montant total remboursé

Valeur liquidative 30/06/2024

Variation / Origine

FR00140015D8

100 € (31/12/2023)

-

99,98 €

NA

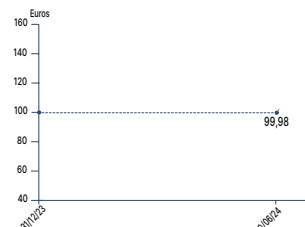
Zoom sur Ceotronics

Ceotronics est une société allemande qui développe des systèmes électroniques pour communiquer dans les conditions les plus défavorables. Les utilisateurs sont notamment les pompiers, les forces de police, les aéroports, l'armée, l'industrie et les fournisseurs d'énergie. La société a annoncé un chiffre d'affaires de 29,6 millions d'euros pour son exercice 2023/2024 clos le 31 mai 2024. Elle enregistre donc une décroissance de 1,5% mais dépasse légèrement sa prévision de 28/29 millions d'euros. Le carnet de commandes ressort, quant à lui, à environ 71 millions d'euros au 31 mai 2024 en hausse de +835% par rapport au 31 mai 2023.

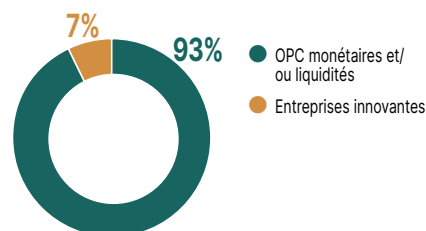
Principales participations innovantes

| | | |
|-------------------|----------------------------|-----------|
| CEOTRONICS | Applications industrielles | Allemagne |
| ISYBUY | Logiciel | France |
| LARGO | Technologies | France |
| PLANITY | Logiciel | France |

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 30/06/2024 (hors réduction d'impôt) :



Composition estimée de l'actif au 30/06/2024 (valeur de marché)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.



Le FCPR ALTO Avenir a finalisé la constitution de son portefeuille d'entreprises européennes en décembre 2019. Il compte 19 entreprises en portefeuille au 30 juin 2024 qui représente 48% de l'actif du fonds. Au cours du premier semestre 2024, la baisse de la valeur liquidative s'explique principalement par l'évolution de la valorisation des participations telles que Ekinops (télécommunications), Pullup Entertainment (logiciel) et Exasol (logiciel).

Zoom sur Tagmaster

Tagmaster est une société technologique suédoise qui développe des capteurs avancés pour les villes intelligentes. Ses solutions de mobilité innovante sont utilisées pour améliorer l'efficacité et la sûreté des villes à travers l'amélioration de la fluidité du trafic, la réduction des émissions ou encore l'optimisation des transports pour n'en citer que quelques-uns. La première partie d'année 2024 s'affiche en croissance de près de 5% par rapport à l'exercice précédent avec un chiffre d'affaires à 201,9 millions de SEK, marquant un léger fléchissement de la dynamique par rapport à 2023.

Principales participations innovantes

| | | |
|------------------|------------------------------------|-----------|
| BILENDI | Internet | France |
| EXASOL | Logiciel | Allemagne |
| PLANITY | Logiciel | France |
| TAGMASTER | Technologies | Suède |
| VISIATIV | Services informatiques et télécoms | France |

ISIN

Valeur d'origine

Montant total remboursé

Valeurs liquidatives
30/06/2024

Variation / Origine

FR0013321882 (part A)

FR0013321890 (part I)

100 € (31/12/2018)

-

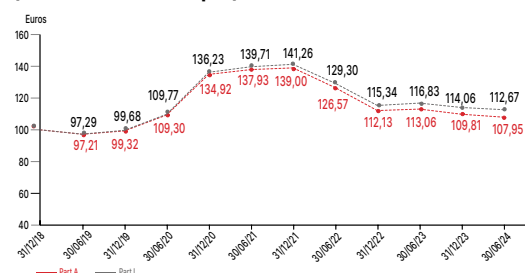
107,95 € (part A)

112,67 € (part I)

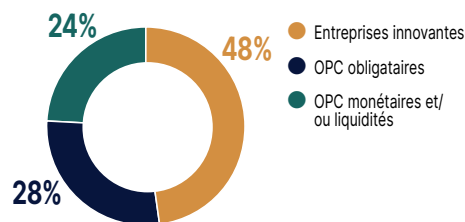
+ 7,95% (part A)

+ 12,67% (part I)

Valeurs liquidatives depuis l'origine jusqu'au 30/06/2024 (hors réduction d'impôt) :



Composition estimée de l'actif au 30/06/2024 (valeur de marché)



Communiqué aux porteurs de parts du FCPR ALTO Avenir

Le FCPR ALTO Avenir a été agréé le 20 mars 2018, pour une durée de 8 ans jusqu'au 31 décembre 2025, et sa durée est prorogable 2 ans au total, par périodes successives d'un an sur proposition de la Société de Gestion.

Nous nous approchons donc de la fin de vie du fonds, au terme de laquelle l'intégralité des sommes disponibles revenant aux porteurs de parts sera distribuée au prorata de leurs droits dans l'actif du fonds.

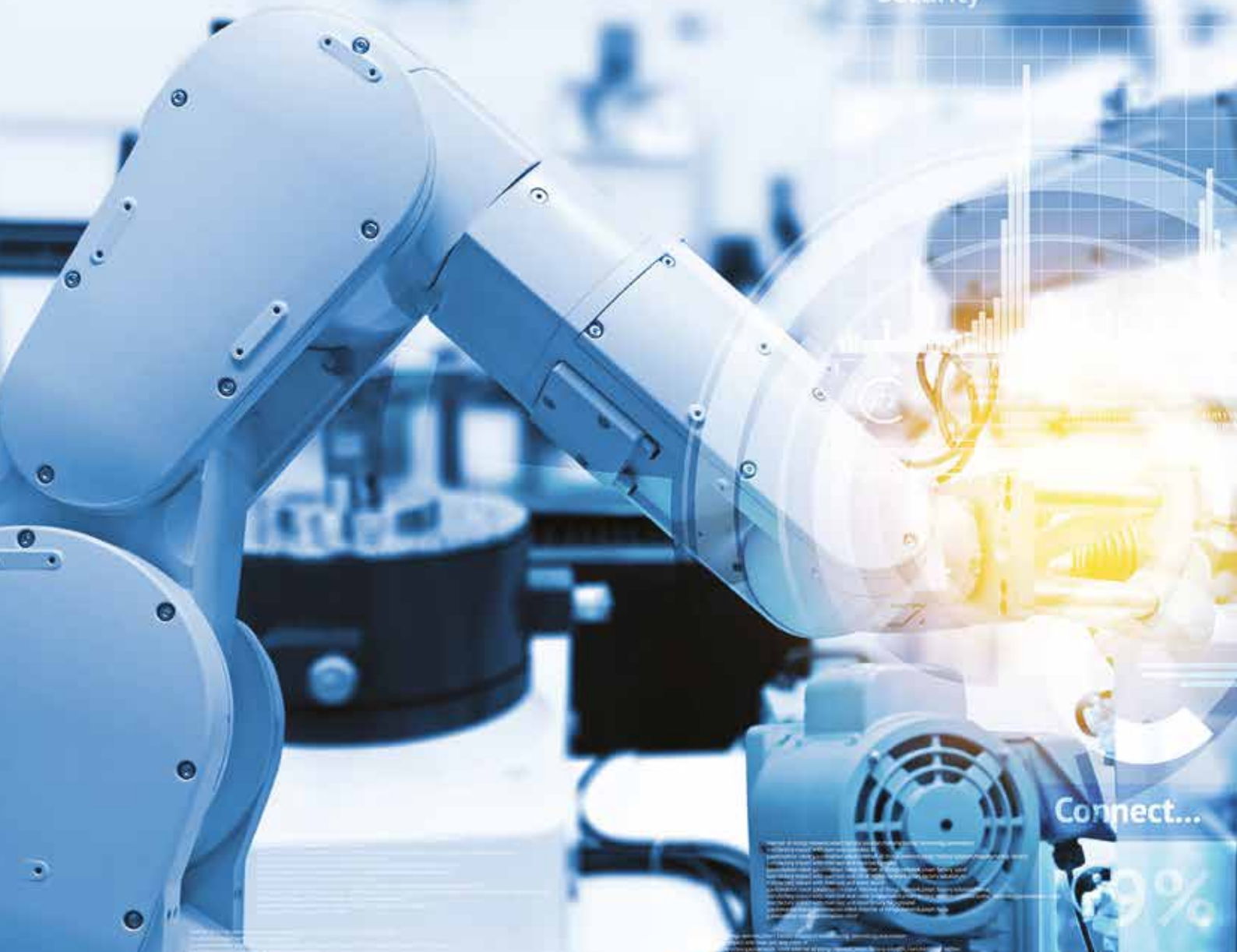
Préalablement à cette ou ces distributions, le fonds doit préparer et organiser la cession de ses actifs pendant une période appelée préliquidation, qui débutera, pour le FCPR ALTO Avenir, le 1^{er} janvier 2025.

Au cours de la période de préliquidation, le FCPR bénéficie de modalités particulières de fonctionnement en vue de faciliter la cession des actifs du portefeuille. Notamment, le FCPR n'est plus tenu de respecter le quota d'investissement défini à l'article L 214-28 du code et monétaire et financier. En contrepartie, la réglementation contraint le FCPR à distribuer l'essentiel de ses actifs quelque temps à compter de leur cession.

Afin d'assurer la liquidation des investissements résiduels en portefeuille, nous souhaitons également vous informer par ce communiqué de la prorogation d'un an supplémentaire de la durée de vie du FCPR ALTO Avenir, soit jusqu'au 31 décembre 2026. Nous vous rappelons également par ce communiqué que, conformément au prospectus du fonds, le rachat des parts n'est pas possible pendant la période de prorogation de sa durée de vie.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.



Les fonds actions et obligataires ■

Une gamme d'OPCVM accessible aux clients privés

Eiffel NOVA Europe ISR
Eiffel Rendement 2028

Actions de petites et moyennes capitalisations

Gestion OPCVM actions



Emilie DA SILVA
Directrice de la
Gestion Actions



Bastien JALLET
Gérant

Rédigé le 1^{er} août 2024.

Le fonds Eiffel NOVA Europe ISR sélectionne des entreprises de petites capitalisations en Europe dont les points communs sont d'être des leaders de niche rendus possible grâce à leur positionnement innovant et leur ouverture sur l'international. Malgré des fondamentaux de grande qualité pour le portefeuille du fonds (croissance moyenne attendue de 8,6% en 2024 et une marge opérationnelle moyenne de 15,8%), ces entreprises sont chahutées en bourse depuis 18 mois du fait de la hausse rapide des taux d'intérêt, d'une défiance des investisseurs et d'une liquidité en berne. A fin juillet, le fonds affiche une performance en baisse de -5,14% (part A) depuis le 1^{er} janvier 2024, à comparer à une hausse de +8,79% pour son indicateur de référence.

De plus, le fonds est pénalisé en 2024 par les contributions négatives (du 01/01/2024 au 31/07/2024) de valeurs telles que :

- Evotec : le spécialiste allemand de la recherche clinique externalisée constate la baisse de sa valeur boursière suite au départ inattendu de son PDG mais aussi la revue à la baisse de ses attentes à moyen-terme.
- Aixtron : l'équipementier allemand pour les semi-conducteurs est pénalisé suite à des chiffres décevants de prises de commande indiquant que le groupe pourrait ne connaître qu'une faible croissance de ses revenus sur l'exercice en cours.

A l'inverse, le fonds bénéficie des contributions positives (du 01/01/2024 au 31/07/2024) de valeurs telles que :

- ID Logistics : le spécialiste français de la gestion d'entrepôts constate une croissance de 18% de ses revenus sur les six premiers mois de l'année portée notamment par les Etats-Unis où le groupe profite d'une excellente dynamique auprès de grands comptes comme Amazon ou Mars.
- Rovi : le laboratoire pharmaceutique espagnol fait l'objet d'approche de plusieurs fonds intéressés par ses activités de fabrication de seringues pré-remplies dont la demande est en forte expansion notamment dans le cadre du développement des médicaments anti-obésité.

Notre équipe de gestion reste convaincue de la stratégie du fonds sur le long terme et du potentiel des sociétés en portefeuille qui disposent de fondamentaux attractifs (bilan sains, perspectives de croissance) malgré un environnement économique incertain.

Sources : Bloomberg et Eiffel Investment Group.

Indicateur Synthétique de Risque (SRI) :



< Risque le plus faible Risque le plus élevé >

Durée de placement recommandée :
supérieure à 5 ans

Eiffel NOVA Europe ISR

Depuis sa création en 2013, le fonds Eiffel NOVA Europe ISR investit dans des entreprises innovantes cotées en Europe et adopte une stratégie stock picking, en intégrant des critères financiers et extra-financiers (Environnement, Social, Gouvernance).

En synthèse au 31/07/2024 - Part A FR0011585520

- 80 millions d'actifs nets
- 40 entreprises en portefeuille
- 1 milliard d'euros de capitalisation boursière médiane
- +7,82%* de performance annualisée depuis l'origine du fonds contre +7,92% pour son indicateur de référence (MSCI Europe Small Cap Net TR)
- Article 8 (classification SFDR)
- Valorisation quotidienne
- Eligibilité : assurance-vie, épargne retraite, PEA, PEA PME/ETI, compte-titres



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les références à un label ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou de la société de gestion.

Sources : Eiffel Investment Group et Bloomberg.

* Données du 10/12/2013 au 31/07/2024.

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus du fonds et au Document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Eiffel NOVA Europe ISR est un fonds «actions». En conséquence, il est soumis aux évolutions et aux aléas des marchés actions. Le capital investi peut ne pas être restitué. La souscription de ce produit s'adresse donc à des personnes acceptant de prendre des risques. Les opinions exprimées dans ce document n'ont pas le statut de recherche indépendante. La société de gestion attire l'attention sur le fait que l'investissement présente un risque de perte en capital. Le fonds, principalement investi en PME-ETI, présente des risques particuliers : le risque de liquidité, le risque de crédit, et le risque de contrepartie. En outre, les valeurs de petites et moyennes capitalisations boursières sont historiquement plus volatiles et moins liquides que les grandes capitalisations. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques du fonds décrits dans son prospectus, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Les conditions du fonds sont décrites dans le Document d'Informations Clés et le règlement du fonds disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion ou sur www.eiffel-ig.com.

Obligations d'entreprises

Gestion OPCVM obligataire



Emmanuel WEYD
Directeur des Investissements
Crédit coté



Guillaume TRUTTMANN
Gérant
Crédit coté

Rédigé le 2 septembre 2024.

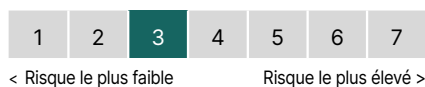
Lancé en juin 2023, Eiffel Rendement 2028 est un fonds obligataire à échéance. Il a atteint le cap des 100 millions d'euros d'encours. Un an après son lancement, ce fonds atteint ses objectifs initiaux, offrant des rendements attractifs (non garantis) aux investisseurs privés dans un contexte de marché complexe.

Eiffel Rendement 2028 est investi dans une large sélection d'obligations d'entreprises européennes, libellées en euros et dont la maturité n'excède pas le 31 décembre 2029. Il vise à générer du rendement via une stratégie de portage et une gestion des risques active et rigoureuse. La sélection des titres repose sur une analyse fondamentale approfondie du risque de crédit (« bond picking ») associée à une analyse extra-financière excluant les émetteurs les plus controversés et du secteur des énergies fossiles. Classé Article 8 selon la réglementation SFDR, Eiffel Rendement 2028 est investi majoritairement en titres obligataires à haut rendement, dont les primes de risque sont particulièrement attractives dans l'environnement actuel.

En détail, le portefeuille est composé de 112 lignes et bénéficie d'une forte diversification sectorielle et géographique. En moyenne les obligations qui composent le fonds sont notées B+ et ont une maturité moyenne de 4,3 années. Eiffel Rendement 2028 présente ainsi un taux de rendement actuariel de 6,4%¹ (brut de frais) à maturité (données au 31/07/2024). Depuis son lancement en juin 2023, la part R du fonds affiche une performance nette de frais de +12,03% (au 31/07/2024). Eiffel Rendement 2028 est ouvert à la commercialisation jusqu'au 31 décembre 2024. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

¹ Le taux de rendement actuariel est une estimation du taux de rendement à maturité au 31/07/2024, dans un scénario sans défaut et basé sur la réalisation d'hypothèses de marché définies par la société de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance.

Indicateur Synthétique de Risque (SRI) :



Durée de placement recommandée :
jusqu'au 31/12/2028

Eiffel Rendement 2028



Créé en mai 2023, Eiffel Rendement 2028 est un fonds obligataire à échéance fixe mettant en œuvre une stratégie de portage. Le fonds est investi dans un portefeuille diversifié d'obligations d'entreprises libellées en euro et dont l'échéance n'excède pas le 31 décembre 2029.

En synthèse au 31/07/2024 - Part R FR001400GX8

- 103 millions d'euros d'actifs nets
- 102 émetteurs en portefeuille
- 112 positions obligataires
- B+ de notation moyenne des obligations
- 6,4%* de rendement annualisé à maturité (brut de frais) au 31/07/2024
- Article 8 (classification SFDR)
- Valorisation quotidienne
- Éligibilité : assurance-vie, épargne retraite, compte-titres

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Sources : Eiffel Investment Group et Bloomberg.

* Rendement à maturité dans un scénario sans défaut et basé sur la réalisation d'hypothèses de marché définies par la société de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance.

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus du fonds et au Document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Les informations contenues dans ces pages ne constituent ni un conseil en investissement, ni une sollicitation à investir, ni une offre quelconque d'achat ou de vente. Les informations fournies sont fondées sur notre appréciation de la situation légale, comptable et fiscale actuelle. Les commentaires et analyses reflètent notre opinion sur les marchés et leur évolution au jour de la rédaction de ce document, et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment sans avis préalable. Elles ne sauraient constituer un engagement d'Eiffel Investment Group. Il ne s'agit pas d'un document contractuel. Eiffel Investment Group ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Du fait de leurs simplifications, les informations contenues dans cette présentation sont inévitablement partielles et n'ont qu'une valeur indicative. Le détail des frais et rémunérations relatifs à la commercialisation du présent produit est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. La valeur des actions et parts d'OPCVM peut augmenter ou diminuer, et un investisseur peut ne pas retrouver le montant initial de son investissement. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque porteur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à la souscription, aux documents d'information légaux (Prospectus, DIC, dernier rapport annuel), disponibles auprès d'Eiffel Investment Group ou sur le site internet www.eiffel-ig.com.





Les infrastructures de transition énergétique ■

Financement des énergies vertes

Eiffel Infrastructures Vertes

Les infrastructures de transition énergétique

Financement des énergies vertes



Pierre-Antoine MACHELON
Directeur des Investissements
en infrastructures de transition
énergétique



Roman LONDNER
Responsable des
Investissements

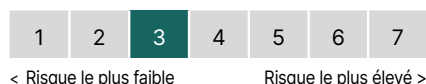
Rédigé le 2 septembre 2024.

Depuis plusieurs années, l'Europe accélère le déploiement de ses infrastructures dédiées à la transition énergétique, avec un accent particulier sur les énergies renouvelables. Cette tendance de fond s'inscrit dans un contexte macroéconomique, financier et géopolitique complexe, offrant de nouvelles opportunités pour les investisseurs. La Commission européenne a récemment présenté un plan d'action visant à moderniser et étendre les réseaux électriques de l'Union Européenne (UE). Ce plan est crucial pour atteindre les objectifs du « Pacte vert pour l'Europe » et assurer la transition vers une énergie propre.

D'un point de vue macroéconomique, ces investissements stimulent la croissance économique et la création d'emplois dans le secteur des énergies renouvelables. Ils contribuent également à réduire la dépendance énergétique de l'UE vis-à-vis des importations de combustibles fossiles, renforçant ainsi sa sécurité énergétique, sa souveraineté énergétique et sa résilience économique. Sur le plan financier, le défi est de taille. Les investissements nécessaires pour l'expansion de l'infrastructure électrique transfrontalière sont estimés à 3,5 milliards d'euros par an pour la période 2025-2040. La dimension géopolitique de cette transition énergétique est également cruciale. L'UE cherche à réduire sa dépendance aux importations d'énergie, notamment en provenance de Russie, suite à la crise ukrainienne. Le développement des énergies renouvelables et des infrastructures associées est donc devenu un enjeu stratégique pour l'autonomie énergétique de l'Europe.

En conclusion, la transition énergétique en Europe offre un large éventail d'opportunités pour les investisseurs. Cependant, il est essentiel de bien comprendre les enjeux macroéconomiques, financiers et géopolitiques qui façonnent ce secteur en pleine mutation. Les investisseurs avisés doivent rester informés des évolutions réglementaires, technologiques et géopolitiques pour naviguer avec succès dans ce paysage énergétique européen.

Indicateur Synthétique de Risque (SRI) :



Durée de placement recommandée :
supérieure à 5 ans

Eiffel Infrastructures Vertes



Le fonds Eiffel Infrastructures Vertes contribue à la transition énergétique en investissant dans des projets d'infrastructures vertes, notamment des unités de production d'énergie renouvelable. Ces investissements sont principalement des financements obligataires privés en obligations convertibles ou simples.

En synthèse au 26/07/2024 - Part C (FR001400BCG0)



- 132 millions d'euros d'actifs nets
- 19 financements réalisés représentant 455 actifs sous-jacents
- 5 technologies financées
- 3,8 millions de tonnes de CO2 évitées*
- +6,07% de performance sur 1 an glissant (donnée arrêtée au 26/07/2024)
- Article 9 (classification SFDR)
- Valorisation hebdomadaire
- Éligibilité : assurance-vie, épargne retraite

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les références à un label ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou de la société de gestion.

Source : Eiffel Investment Group.

* Cet indicateur est calculé en multipliant la quantité d'électricité produite par les actifs annuellement par l'empreinte carbone du mix énergétique de chaque pays où ces actifs sont situés (source: IEA2020 et DEFRA2022)-Equivalent.

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus du fonds et au Document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce fonds est commercialisé exclusivement dans le cadre de l'assurance sur la vie (ou de capitalisation) ou d'un Plan Epargne Retraite. Sa liquidité sera assurée dans le cadre de la réglementation assurantielle. Le fonds est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. L'investissement dans le fonds comporte un risque de perte en capital. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du Document d'Information Clé et les risques liés au fonds. Cette documentation est disponible auprès de votre conseiller. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les infrastructures de transition énergétique ■

Convictions de gérants

La Loi Industrie Verte et les infrastructures de transition énergétique font « bon ménage » !

Les développeurs ont plus que jamais besoin de financer leurs projets d'infrastructures de transition énergétique

Les infrastructures sont des équipements essentiels aux citoyens et aux gouvernements (autoroutes, aéroports, énergies renouvelables...). Depuis le début, Eiffel s'est positionné uniquement sur les infrastructures de transition énergétique (dont les énergies renouvelables), dont nous constatons qu'elles requièrent des besoins considérables de financement tout au long des phases de développement, de construction et d'exploitation. Les développeurs de ces projets ont plus que jamais besoin de financements notamment privés car le nombre de projets à développer et à construire croît fortement pour répondre aux enjeux de souveraineté énergétique européenne ainsi que pour améliorer le mix énergétique en Europe et participer à la décarbonation de nos économies.

Les fonds propres sont également essentiels pour notre souveraineté énergétique

Le développement d'un actif d'infrastructures vertes est la phase la plus risquée mais la plus rémunératrice avec des besoins de financements en fonds propres conséquents. Sur ces stratégies, la diversification est clef avec des portefeuilles très granulaires. Le financement en actions apporté, assume parfaitement ce risque de développement avec un alignement parfait avec les intérêts des développeurs de projets (prise de participation au capital des projets avec un retour attendu lié à la plus-value réalisée à la sortie).

Le marché actuel indique une dynamique favorable, avec une forte croissance due à la rapide expansion des énergies renouvelables. Les actifs liés à ces technologies exigent des dépenses en capital considérables, les rendant coûteux à développer et à construire. Les besoins de financement pour le secteur sont estimés à 600 milliards de dollars par an en investissement (source : IAE World Economic Investments). La conjoncture suggère ainsi un environnement favorable pour les investissements dans le domaine des énergies renouvelables.

Dans le cadre de la Loi Industrie Verte, tous les épargnants pourront choisir d'investir dans des actifs privés dont les infrastructures non cotées d'énergies vertes

La Loi Industrie Verte représente une transformation majeure sur le marché. Elle a notamment pour objectifs de promouvoir la réindustrialisation du pays et de soutenir les entreprises dans la décarbonation de leurs modèles, ce qui pose d'énormes enjeux de compétitivité à tous les niveaux de l'industrie française. La loi prévoit notamment l'inclusion d'unités de compte d'actifs privés dans les Plans d'Épargne Retraite (PER) et les contrats d'assurance-vie. Les acteurs concernés au premier chef par ce changement incluent les entreprises financées, les professionnels de l'investissement et les épargnants. Ces derniers auront la possibilité d'investir dans la gestion dite « profilée » avec des pourcentages minimaux d'unités de compte en actifs privés. L'impact attendu est progressif, car ces mesures s'appliqueront uniquement aux nouveaux contrats. Cette loi est aussi un enjeu significatif pour les acteurs du capital investissement, de la dette privée et des infrastructures non cotées, segments sur lesquels Eiffel dispose d'une expertise forte.



Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au règlement des fonds et aux documents d'informations clés (www.eiffel-ig.com) avant de prendre toute décision finale d'investissement. Les informations mentionnées dans ce communiqué sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle. La gestion pratiquée peut entraîner un risque de perte en capital. Le présent communiqué ne se substitue pas au règlement des fonds. Les opinions exprimées dans ce document n'ont pas le statut de recherche indépendante. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

Relations partenaires et investisseurs



Huseyin SEVINC
Directeur
des Partenariats



Adrien BUREL
Responsable
des Partenariats



Soraya LAGHOUATI
Relations
Partenaires



Selvi KAHRIMAN
Relations
Investisseurs

**Équipe Back-office : 01 39 24 37 67 - backoffice@eiffel-ig.com
22 rue de Marignan - 75008 Paris**

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus des fonds et au document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement. La présente documentation est délivrée exclusivement à titre d'information sur les produits. Les informations contenues dans ce document ne constituent ni un conseil en investissement, ni une sollicitation à investir, ni une offre quelconque d'achat ou de vente. Les informations fournies sont basées sur notre appréciation de la situation légale, comptable et fiscale actuelle ; les commentaires et analyses reflètent notre opinion sur les marchés et leur évolution au jour de la rédaction de ce document, et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment sans avis préalable. Elles ne sauraient constituer un engagement d'Eiffel Investment Group. En conséquence, Eiffel Investment Group ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. La valeur des parts de fonds peut augmenter ou diminuer, et un investisseur peut ne pas retrouver le montant initial de son investissement. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque porteur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Pour toute souscription de parts de fonds, vous pouvez obtenir gratuitement auprès d'Eiffel Investment Group le DIC (Document d'Information Clé) et le règlement en vigueur.

Toute reproduction ou utilisation totale ou partielle de ce document est soumise à l'autorisation préalable d'Eiffel Investment Group.

